# PLAN D'ACTIONS et BUDGET 2022

AAPPMA LE GOUJON UZETIEN

association agréée de promotion de la pêche et de protection du milieu aquatique

# PREAMBULE

Le Goujon uzétien existe depuis 1939. C'est une A.A.P.P.M.A. (association agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique), dont les missions sont reconnues d'intérêt général et encadrées par la Loi.

Comme tout détenteur de droits de pêche, chaque aappma doit élaborer son P.G.P. (Plan de gestion piscicole). Ce plan d'actions est la déclinaison locale du P.D.P.G. (Plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles) et du P.D.P.L. (Plan départemental pour la Promotion et le développement du loisir pêche), établis par la Fédération de pêche du Gard.

Parmi les actions inscrites dans le P.G.P. du Goujon uzétien -élaboré pour la période 2019-2024- certaines sont déjà réalisées, se poursuivent ou se renouvellent chaque année. D'autres, pourtant programmées, ont été retardées à cause de la pandémie qui nous affecte depuis 2 ans.

Fin 2021, une nouvelle équipe a été élue à la tête du Goujon. La volonté du nouveau bureau est de conserver tout ce qui fait la spécificité du Goujon depuis des années : apprentissage, convivialité... tout en initiant de nouvelles actions et une nouvelle dynamique.

Si l'épidémie régresse enfin, la mise en œuvre du P.G.P. pourra ainsi reprendre. Le plan d'actions 2022, décrit ci-après, s'inscrit dans cette perspective optimiste.

# PROMOTION ET ANIMATION DU LOISIR PÊCHE

## ATELIERS PECHE NATURE

- Reprise des ateliers dès le mois de mars, toujours sous la houlette du moniteur fédéral, aidé des bénévoles.
- Création de groupes de niveaux : débutants et jeunes plus confirmés.
- Diversité des lieux : Vallée d'Eure, Collias ou autres.

## ANIMATIONS LUDO-PEDAGOGIQUES

- Animations scolaires pour les écoles et collèges demandeurs : Vers, Uzès, …
- Animations dans les villages : Aubussargues, Collias, Bourdic, St Maximin, …
- Animations avec les centres de loisirs demandeurs : Aigaliers, Uzès, …
- Animations handipêche, avec les instituts spécialisés demandeurs
- Animation intergénérationnelle (petits / personnes âgées) à mettre sur pied

## GRANDE JOURNEE DE DECOUVERTE ET SENSIBILISATION

- Fête de la pêche : reprise de la formule " grand format " avec animateurs environnement, guides de pêche professionnels, et autres associations environnementales locales : initiation, démonstrations, stands, aquariums, jeux, repas...

## SORTIES HORS DE L'UZEGE

- Sorties adultes et/ou familles, hors de l'Uzège, pour découvrir d'autres sites (24/48h), esprit " club de pêche ".
- Sorties découverte pour jeunes pêcheurs autonomes, en lien avec d'autres aappma, pour découvrir d'autres modes de pêche

## STAGE D'ETE

- Un stage de pêche est à l'étude pour cet été ou l'été prochain, pour répondre aux multiples demandes.

## CONCOURS DE PÊCHE

- Le dimanche 10 juillet
- Le dimanche 7 août, dans le cadre de la Fête votive d'Uzès
- Le dimanche 21 août.

## COMMUNICATION, PUBLICITÉ, SPONSORING

INTERNET

- Reprise de la mise en page du site pour s'adapter à la lecture sur smartphone, désormais majoritaire.
- Enrichissement et amélioration du site à faire progressivement.
- Réseaux sociaux : Page Facebook à dynamiser. Pages Instagram et Snapchat à mettre en place.
- Visibilité de la pêche à Uzès sur les sites institutionnels (tourisme, département...) à améliorer.
- Film promotionnel sur la pêche en Uzège à l'étude.
- Partage via le cloud à perfectionner

AUTRES

- Roll up « pêche et protection du milieu aquatique » à lancer
- Tee-shirts à l'effigie Goujon à budgétiser et lancer
- Fournisseurs de lots à trouver pour les concours de pêche
- Formation des agents de l'Office de Tourisme. Création rapide d'un petit Mémo pour les aider à mieux conseiller les touristes.

# PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE ET GESTION PISCICOLE

## CONNAISSANCE ET PRESERVATION

SUR TOUS LES COURS

- Poursuite des tournées d'audit de tous les cours d'eau avec les nouveaux bénévoles :
  - Repérage des installations à risques, pompages, invasives, embâcles, frayères, postes de pêche existants...
  - Recensement des actions à mener :amélioration de l'oxygénation, création de zones refuges ou frayères, entretien, création de postes de pêche, signalétique...
- Surveillance constante des étiages, eutrophisation, algues, pollutions éventuelles. Déclenchement de pêches de sauvetage et autres actions ponctuelles.
- Surveillance constante de l'assainissement en vallée d'Eure et surveillance de toutes les stations d'épuration.
- Evaluation de l'impact des alevinages/lâchers sur la population piscicole.
- Diversification des habitats piscicoles. Expertise FD
- Opération « Nettoyons la garrigue », à caler au Printemps

SUR LES SEYNES

- Surveillance du bief détournant l'eau au profit d'un propriétaire privé : faire des relevés eau, température, photos pour évaluer l'incidence de ce bief, surtout en période d'étiage et engager une action si nécessaire. Expertise FD
- Evaluation des populations piscicoles, malmenées par les étiages sévères des dernières années.

SUR L'ALZON ET LE GARDON

- Poursuite des contacts avec les autres utilisateurs (kayak, …) pour un partage serein et respectueux de la rivière et information
- Mise en place du panneau pupitre en Vallée d'Eure (en bois, normalisé, en notre possession). Visuel d'information et de sensibilisation à créer et implantation à faire valider par la mairie d'Uzès.

SUR LE BOURDIC

- Surveillance particulière de l'eutrophisation et des algues qui prolifèrent.
- Evaluation de la population piscicole, notamment des brochets, recherches de frayères.
- Implantation de panneaux de sensibilisation des pêcheurs : nettoyage du matériel, du poste de pêche, …

## ALEVINAGES ET LÂCHERS

L'association prévoit d'effectuer des déversements de poissons en certains secteurs surpêchés.

Les quantités et lieux de déversement seront évalués en fonction des conditions atmosphériques et des niveaux d'eau sur les différents cours.

Quantité minimum prévue : 600 kg

- Lâchers de fario et TAC mi-mars pour l'ouverture truite, de TAC fin avril pour l'ouverture brochet.
- Déversements successifs de TAC pour les animations, selon les besoins
- Ré-empoissonnement en poissons blancs et carnassiers en fin d'année

## RÉSERVES DE PÊCHE

- Fontaine d'Eure : maintien de la réserve. Nourrissage régulier. Surveillance et étude de la reproduction naturelle de farios, voire de TAC (exceptionnel, à confirmer). Signalétique à compléter.
- Fontaine d'Eure : reprise du projet d'aménagement d'un bassin intermédiaire : analyses, étude et budgétisation, puis demandes d'autorisation et de financements. Expertise FD
- Nouvelle réserve : recherche d'un nouveau secteur moins fréquenté à mettre en réserve ou ruisseau pépinière.

## POLICE DE LA PÊCHE

- Poursuite des tournées sur l'ensemble du linéaire.
- Programmation avec la FD de tournées embarquées sur le Gardon, notamment en été.

# L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT

## VIE DE L'ASSOCIATION

- Repérage, lors des tournées d'audit, des baux de pêche existants. Recherche de nouveaux baux, dans les secteurs présentant un intérêt.
- Poursuite de la recherche de bénévoles. Responsabilisation des membres actifs, désignation de leaders par secteurs d'activité. Recherche de stagiaires.
- Recherche de nouvelles ressources financières
- Augmentation des partenariats : autres aappma, associations...
- Aménagement du local en vallée d'Eure.
- Formation :
  - 1 formation pour reconnaître les espèces invasives
  - 1 formation aux gestes de 1ers secours

# CONCLUSION DU NOUVEAU PRESIDENT

« Dans la continuité des principales activités existantes de l'association du Goujon Uzétien, un plan d'actions, voté pour les 5 prochaines années, doit permettre de renforcer notre passion de la "Pêche", et ce grâce au dynamisme de la nouvelle équipe du Conseil d'Administration. Nous serons très vigilants envers notre milieu aquatique, dans un contexte difficile d'un changement climatique et de phénomènes de sécheresse à répétition.

Je remercie l'implication du nouveau Conseil d'Administration, des bénévoles actuels et ceux qui nous rejoindront, car l'action de bénévolat est indispensable à la vie de notre association.

Un merci à tous nos amis pêcheurs, qui en achetant leur carte de pêche auprès de notre association, contribuent à son renforcement et à son développement. N'oublions pas notre Fédération de Pêche du Gard ainsi que les Maires et les élus de toutes les instances départementales et nationales, sans le soutien desquels notre action ne pourrait continuer ».

# BUDGET 2022

| | DÉPENSES | RECETTES |
|---|---|---|
| **ACHATS** | | |
| Animations, Fête de la pêche, concours, + APN (hors moniteurs) | 3400 | |
| Fournitures diverses , petit matériel, fournitures de bureau | 100 | |
| Alevinages, empoissonnements | 4500 | |
| | | |
| **AUTRES DÉPENSES** | | |
| Location matériel (oxygène) | 40 | |
| Assurances | 600 | |
| Publicité, communication | 610 | |
| Frais bancaires, postaux | 180 | |
| Missions, réceptions, frais de déplacement | 1500 | |
| Frais techniques, études, formation, rétrocessions | 600 | |
| Rémunération des moniteurs diplômés | 550 | |
| | | |
| **RECETTES** | | |
| Cartes de pêche, adhésions | | 2260 |
| Mutualisation fédérale | | 3220 |
| Animations, Fête de la pêche, concours | | 2700 |
| Inscriptions APN | | 200 |
| Subventions liées aux animations | | 1700 |
| Subventions de fonctionnement | | 1000 |
| Abandon de frais de déplacement au profit du Goujon | | 1000 |
| | | |
| **TOTAUX** | **12080** | **12 080** |